



PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Bureau de l'Environnement, des Installations Classées et des Enquêtes Publiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

LIGNE ROUGE – 15 SUD DU RÉSEAU DE TRANSPORT PUBLIC DU GRAND PARIS (tronçon Pont de Sèvres / Noisy-Champs)

avis d'ouverture d'une enquête parcellaire,
portant sur l'établissement d'une servitude d'utilité publique en tréfonds
au bénéfice de la Société du Grand Paris (SGP)
en vue de la réalisation du tunnel ferroviaire du tronçon sud de la ligne 15 (tronçon Pont de Sèvres / Noisy-Champs : ligne rouge 15 sud) du métro souterrain du projet de réseau de transport public du Grand Paris sur les communes de Sèvres, Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Vanves, Malakoff, Châtillon, Montrouge et Bagneux

Par arrêté préfectoral, il sera procédé du lundi 1^{er} octobre 2018 au vendredi 19 octobre 2018 inclus, soit pendant une durée de 19 jours consécutifs, à une enquête parcellaire, au titre des articles L. 131-1 et suivants du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, sur les communes de Sèvres, Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Vanves, Malakoff, Châtillon, Montrouge et Bagneux portant sur l'établissement d'une servitude d'utilité publique en tréfonds en vue de la réalisation du tunnel ferroviaire du tronçon Pont de Sèvres / Noisy-Champs de la ligne rouge 15 sud du projet de transport public du Grand Paris.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie d'Issy-les-Moulineaux (92130) – Centre Administratif Municipal – 47 rue du Général Leclerc où les observations du public pourront être adressées par écrit à l'attention personnelle du commissaire enquêteur. Ces observations seront annexées au registre d'enquête.

Monsieur Gérard BONNEVIE, ingénieur général de l'armement en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Lors de 8 permanences, il se tiendra à la disposition du public aux lieux, jours et horaires suivants :

mairie de SÈVRES (92310) – Hall de l'Hôtel de Ville – 54 Grande Rue
- le samedi 13 octobre 2018 de 9h à 12h

mairie de BOULOGNE-BILLANCOURT (92100) – Direction de l'Immobilier (1^{er} étage) salle de réunion DGS1 – 26 avenue André Morizet
- le lundi 1^{er} octobre 2018 de 14h30 à 17h30

mairie d'ISSY-LES-MOULINEAUX (92130) – Centre Administratif Municipal (2^{ème} étage) – 47 rue du Général Leclerc
- le mercredi 3 octobre 2018 de 9h15 à 12h15

mairie de VANVES (92170) – Centre Administratif – Rez-de-Chaussée – niveau accueil – 33 rue Antoine Fratacci

- le jeudi 18 octobre 2018 de 9h15 à 12h15

mairie de MALAKOFF (92240) – Direction de l’Urbanisme, de l’Hygiène et de l’Habitat – place du 11 Novembre

- le lundi 8 octobre 2018 de 14h30 à 17h30

mairie de CHÂTILLON (92320) – service Urbanisme – 79 rue Pierre Sémard

- le jeudi 11 octobre 2018 de 14h30 à 17h30

mairie de MONTROUGE (92120) – Hôtel de Ville – 43 avenue de la République

- le lundi 15 octobre 2018 de 14h30 à 17h30

mairie de BAGNEUX (92220) – Direction de l’Aménagement Urbain – 57 rue Henri Ravera

- le mercredi 10 octobre 2018 de 9h à 12h

En outre, pendant toute la durée de l’enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur les registres d’enquête tenus à sa disposition aux lieux, jours et horaires suivants :

mairie de SÈVRES (92310) – Hall de l’Hôtel de Ville – 54 Grande Rue

- les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

- le samedi de 8h30 à 12h

mairie de BOULOGNE-BILLANCOURT (92100) – Direction de l’Immobilier (1^{er} étage) 26 avenue André Morizet

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45

- le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

mairie d’ISSY-LES-MOULINEAUX (92130) – Centre Administratif Municipal (2^{ème} étage) – 47 rue du Général Leclerc

- les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 18h

- le jeudi de 8h30 à 19h

- le samedi de 8h30 à 12h

mairie de VANVES (92170) – Centre Administratif – rez-de-chaussée – niveau accueil – 33 rue Antoine Fratacci

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

- le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

- le samedi de 9h à 12h

mairie de MALAKOFF (92240) – Direction de l’Urbanisme, de l’Hygiène et de l’Habitat – place du 11 Novembre

- le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

- les mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

- le jeudi de 8h30 à 12h

mairie de CHÂTILLON (92320) – service Urbanisme – 79 rue Pierre Sémard

- du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h

- le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

mairie de MONTROUGE (92120) – Direction de l'Aménagement Urbain – Centre Administratif
– 4 rue Edmond Champeaud
- lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- le mardi de 8h30 à 12h

mairie de BAGNEUX (92220) – Direction de l'Aménagement Urbain – 57 rue Henri Ravera
- lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- mardi de 13h30 à 17h30

A l'issue de l'enquête parcellaire, le projet fera l'objet d'un arrêté de cessibilité, pris par le préfet des Hauts-de-Seine au bénéfice de la Société du Grand Paris (SGP), ou d'une décision de refus.

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON